

INTRODUCTION

A rédiger : inscription de la Bretagne dans l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur, vaincre les inégalités dans l'accès et la réussite dans l'ESR, développer les coopérations au sein d'une université fédérale de Bretagne...

1. Une région visible et attractive, cultivant l'excellence

Introduction : le marketing territorial ; clé du renforcement de l'ESRI

1.1 Une recherche bretonne active dans un concert mondial

AMBITION

Le champ de la recherche est international ou n'est pas. Forte de certains domaines dont la reconnaissance est affirmée et doit être confortée, la Bretagne doit tirer parti de sa capacité à travailler en réseau et faire émerger des thématiques basées sur la fertilisation interdisciplinaire, qui répondent à des enjeux sociétaux forts. Pour pallier certaines faiblesses en termes de collaborations européennes et internationales, la communauté bretonne doit pleinement s'investir dans l'espace européen de la recherche autour d'une stratégie commune, en s'appuyant notamment sur l'effet d'entraînement métropolitain. A ce titre, l'objectif poursuivi est d'intégrer le club des 5 premières régions françaises en matière de dépense totale de Recherche & Développement.

Indicateurs possibles :

- DIRD
- Nombre de participations aux projets H2020 (Objectif 6% de la participation française) / Comparaison tendancielle avec les 6^{ème} et 7^{ème} PCRD
- Nombre de projets structurants accompagnés...

1.1.1 Le soutien à l'excellence pour ancrer la Bretagne dans l'espace européen de l'ESRI

Bâtir une ambition commune européenne autour de domaines d'excellence reconnus et de pépites de recherche à fort potentiel.

Leviers :

- Structuration basée sur les forces des territoires, potentiel et réseaux
- Organisation de la recherche en fonction d'objectifs européens (KIC, infrastructures, plateforme régionale de projets européens, lobbying)
- Capacité à détecter les projets émergents

1.1.2 Une recherche décloisonnée en réponse aux enjeux sociétaux

Structurer de grands projets régionaux de recherche interdisciplinaires, répondant aux défis de demain et associant le plus grand nombre d'acteurs.

Leviers :

- conduire et mettre en œuvre des accords cadre avec les principaux organismes de recherche présents sur le territoire régional, favoriser les initiatives communes
- renforcer le rôle de l'UEB dans la politique de recherche et l'accompagner par le biais du contrat d'objectifs et de moyens
- mettre en place une convention d'objectifs avec l'UPMC/CNRS, pour renforcer les coopérations régionales des sciences marines en formation, recherche et innovation
- Dans l'hypothèse d'un CPER, favoriser les combinaisons des facteurs RH et équipements (pour l'enseignement supérieur privilégier la maintenance des bâtiments dans une problématique d'attractivité et des conditions de vie étudiantes).

1.1.3 La coopération pour relever le défi de la compétition : la S3

En construction

1.2 Rayonner et attirer : Le M et le D des femmes et des hommes mobiles.

AMBITION

Afin de disposer d'une formation et d'une recherche de rang mondial, face à une concurrence exacerbée entre territoires, la Bretagne poursuit l'objectif d'une dynamique de territoire reposant sur deux piliers :

Amplifier la mobilité des hommes et des femmes, et des idées.

Promouvoir l'identité de son territoire, à travers le prisme de la connaissance et du rayonnement d'une université internationale numérique.

1.2.1 mobilité, et attractivité M et D

Indicateurs possibles :

- Variation capacité parc de logement CROUS (Objectif +10%)
- Nombre de résidences étudiantes réhabilitées ou créées (Objectif 100% + 1000 chambres créées)
- Part des étudiants soutenus dans leur mobilité internationale (Objectif 90%)
- Taux d'étudiants maîtrisant une seconde langue (Objectif 80%)
- Variation du taux d'étudiants et de chercheurs internationaux (Objectif +10%)
- Nombre d'étudiants (localisés hors Bretagne) suivant un cursus breton ?

Leviers :

- Favoriser l'orientation des ingénieurs et des étudiants vers les formations doctorales.
- Favoriser la définition de parcours cohérents pour l'accès aux masters et rapprocher par la recherche les cursus des écoles de ceux des universités
- définir une stratégie d'image et de marketing portée par l'Université Européenne de Bretagne
- soutenir des colloques internationaux, scientifiques ou liés aux formations, structurant l'identité « Université Européenne de Bretagne »
- introduire un mécanisme, dans le cadre des aides régionales à la mobilité entrante, qui permette une interaction forte entre culture des sciences et intégration de compétences exogènes de recherche, par une incitation institutionnalisée ;

1.2.2 Fournir les meilleures conditions d'accueil possibles des publics et développer la place de l'étudiant dans la cité.

Leviers :

- intégrer aux réflexions sur l'évolution des formations de niveau Master, la proportion de formations enseignées en anglais, et développer le FLE
- rénover, voire amplifier, le parc social de logements étudiants
- travailler à un cahier des charges avec le CROUS et les métropoles pour mieux favoriser la réception d'étudiants durant l'été en particulier
- mobiliser une partie de la politique territoriale régionale sur la qualité de vie étudiante
- Avec le CROUS, étendre l'expérimentation rennaise d'une carte « multi services étudiant » à la Bretagne

1.2.3 Les dispositifs de mobilité pour développer et pérenniser les partenariats

Faciliter la mobilité internationale étudiante et enseignante.

Leviers :

- Rechercher à partir des œuvres universitaires la constitution d'un guichet unique pour la mobilité étudiante en 2015
- soutenir la mobilité internationale doctorale de courte durée
- mettre en œuvre un dispositif de soutien financier à destination des enseignants-chercheurs dans le cadre de leurs projets de mobilité sortante

1.2.4 Une université internationale numérique

Créer les conditions d'une université « connectée » et qui rayonne.

Leviers :

- convenir d'une stratégie du campus numérique basée sur l'attractivité et l'innovation pédagogique numérique
- promouvoir un portail e-science et mettre en place une infrastructure de nature à répondre aux évolutions de la science en particulier dans les domaines de la bio-informatique
- convenir des axes de développement d'une politique documentaire numérique (accès archivée..)

2 Une région mobilisée

AMBITION

La connaissance, la culture d'innovation et scientifique peuvent représenter des atouts majeurs face aux crises que nous traversons. La Région ambitionne pour sa jeunesse qu'elle cultive une envie d'entreprendre et de sciences, dont la redynamisation peut permettre d'ouvrir des perspectives. A ce titre, il s'agit de développer la dimension culturelle et éducative de la CSTI, de combler le déficit prégnant de notre culture d'innovation, et de redonner le goût de la science en visant le regain des formations industrielles.

Il nous revient dans ce cadre de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et de lutter contre les déterminismes sociaux pour garantir une réelle démocratisation des formations post-bacs et donner les clés de la réussite pour les jeunes qui souhaitent poursuivre une formation quelque soit leur lieu de résidence sur le territoire régional.

2.1 Cultiver une envie

Indicateurs possibles :

- Public jeune touché par les actions de culture scientifique et technique (Objectif de 80% d'une classe d'âge)
- Nombre de projets Karta issus du sous-axe « Sciences, Technologies et Innovation »
- Nombre de partenariats lycées, grandes écoles et monde socio-économique
- Nombre de lycéens ayant participé à « Immersion Sciences »
- Indicateurs de résultats : évolution du nombre d'étudiants dans les formations universitaires hors santé.

2.1.1. L'accès au dialogue science/société pour tous

Elargir la diffusion de la culture scientifique et technique, en particulier auprès des jeunes, et la place de la controverse scientifique.

Leviers :

- Convenir d'orientations pour la culture scientifique et technique, au sein d'un pôle régional
- mise en place de conférences de consensus
- plate-forme relative à l'appropriation sociale des sciences

2.1.2 La culture d'innovation et la culture d'entreprendre

Sensibiliser et former la jeunesse à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Leviers :

- soutenir la diffusion de revues présentant l'innovation au sein des établissements, à l'instar du *Paré à innover* édité par Bretagne Développement Innovation. Intensifier la rencontre des jeunes avec des acteurs de l'innovation (pôles de compétitivité, CRITT...)
- au sein de l'axe culture du dispositif Karta, intégrer un sous axe « Sciences, technologies et innovation »
- développer des Fab Labs au sein des lycées bretons
- mettre en place des modules spécifiques au sein des établissements d'enseignement supérieur visant la double diplomation
- Développer le PE2B (universités, UEB, technopoles, CRB).

2.2. Lutter contre tous les déterminismes et toutes les inégalités

AMBITION

Si le taux d'accès au baccalauréat en Bretagne est le plus élevé de France, déterminismes et inégalités perdurent, qu'ils soient sociaux, territoriaux ou de genre par exemple. La lutte contre ces injustices qui entravent la jeunesse n'est pas une ambition ici déclamée, elle est une nécessité. Ainsi la Région cible-t-elle trois orientations majeures pour le présent schéma, du baccalauréat aux parcours plus longs dans l'enseignement supérieur.

En premier lieu, renverser la tendance à la baisse de l'accès des populations défavorisées à la voie générale, en l'associant à une croissance démographique favorable, passe par un accroissement de l'offre dans cette voie. La Bretagne ambitionne par ailleurs que soit facilitée l'insertion des bacheliers non généraux dans l'enseignement supérieur, pour ceux

qui souhaitent continuer leurs études ; la question des STS et des IUT prend toute sa place dans cette perspective. Dans cette problématique de sécurisation de chaque parcours pour les jeunes, une stratégie partagée au niveau régional doit être menée, incluant entre autres un pilotage de la carte des formations renouvelé.

Indicateurs possibles :

- Proportion des élèves en terminale générale (Objectif 55%)
- Part des bacheliers technologiques en IUT (Objectif 50%)
- Taux d'admission post-bac des bacheliers professionnels sur leur premier vœu (Objectif 60%)
- Originale sociale des étudiants en première année post-bacs

2.2.1. L'accès des jeunes bretons aux filières générales du baccalauréat

Garantir une égalité d'accès pour tous aux filières générales du baccalauréat.

Levier :

- renforcer les capacités d'accueil dans la voie générale de lycée en veillant à l'accès des élèves socialement défavorisés

2.2.2. L'accès des jeunes bretons aux formations supérieures

Favoriser la poursuite d'études, des bacheliers technologiques et professionnels notamment, et mobiliser tous les territoires en ce sens.

Leviers :

- développer une politique d'orientation tournée vers l'information et le positionnement des lycéens professionnels
- convenir d'un élargissement de l'accueil des bacheliers professionnels dans les STS et accompagner les jeunes par des dispositifs passerelles et la pédagogie de l'alternance (apprentissage en particulier)
- constituer des équipes enseignantes d'origines différentes et favoriser une offre post bac dans les lycées professionnels
- accroître le recrutement des bacheliers technologiques dans les IUT de Bretagne
- promouvoir la constitution de sites locaux de formations supérieures, disposant d'une coordination d'ensemble, d'un projet cohérent pour les jeunes du territoire, d'une mise en synergie des établissements et de l'écosystème d'entreprises
- sur la base de l'étude Enseignement supérieur et territoires : enjeux et défis pour la Bretagne, par le CESER en mars 2012, définir des modalités opérationnelles visant à favoriser la mobilité intra-régionale étudiante

Indicateurs possibles :

- nombre de licences professionnels en alternance

2.2.3 La lisibilité et la sécurisation des parcours de formation du Bac-3 au Bac+3

Favoriser le continuum « bac -3/bac +3 », promouvoir une certaine diversité, mieux orienter, l'action régionale est au cœur de ces préoccupations.

Leviers :

- mettre en place une instance ad hoc associant les autorités académiques, les acteurs universitaires et la Région, pour mieux instruire les évolutions de la carte des formations supérieures
- généraliser sur le territoire breton un accompagnement de type « passerelle », accessible à tous les publics concernés
- intégration pleine des enjeux des formations supérieures pour le futur Service Public Régional de l'Orientat

2.3 Un enseignement supérieur tout au long de la vie épanouissant, pour répondre aux évolutions du marché de l'emploi et les anticiper

AMBITION

Un enseignement supérieur s'entend, plus que jamais, tout au long de la vie, que la formation soit initiale ou continue. Il doit à la fois répondre aux attentes du public formé et proposer des compétences qui se transposent dans le monde professionnel. A cet effet, la Région se veut active pour que chacun puisse trouver les meilleures conditions d'apprentissage, qu'il souhaite poursuivre ou reprendre des études. De nouvelles formations innovantes et individualisées, anticipant les besoins des entreprises, participeront de cet objectif.

2.3.1. L'orientation dans les parcours de réussite

A rédiger/ SPOR

2.3.2 Anticiper l'évolution dynamique des formations jusqu'au bac+3

Créer un environnement propice à l'élévation du niveau de qualification.

Leviers :

- réserver les places nouvelles liées à des extensions de capacités des IUT aux bacheliers technologiques
- étudier la création de classes préparatoires spécifiques d'une durée de 1 an pour les titulaires de BTS, afin d'accompagner les poursuites d'études dans des écoles d'ingénieurs
- favoriser l'émergence de licences L3 destinées aux titulaires d'un DUT ou le cas échéant d'un BTS pour compléter une formation ou favoriser les poursuites d'études

2.3.3 Innover dans les parcours de formation

Mieux identifier la question des compétences dans les parcours de formation, afin d'augmenter les chances d'une insertion professionnelle rapide et réussie.

Leviers :

- augmentation de la co-construction de parcours de formation individuels et diversifiés entre monde universitaire et monde socio-économique
- renforcer les plates-formes « Formation-Emploi » développées au sein des universités pour faciliter l'insertion de tous les jeunes diplômés
- la VAE

2.3.4. Favoriser les reprises d'études

Faciliter pour tous l'accès à un diplôme d'enseignement supérieur par la reprise d'études tout au long de la vie.

Leviers :

- développer une ingénierie de formation renouvelée (augmentation de l'individualisation des parcours de formation, formation à distance)
- structurer une offre – partielle ou totale sur certains produits – commune de formation continue universitaire, s'asseyant sur les principes d'organisation physique et virtuelle du campus numérique
- développer une logique marketing/commerciale de formation continue au sein de l'UEB
- développer la VAE universitaire

2.4 Une recherche ancrée sur le territoire régional

AMBITION

Au-delà de la nécessité d'une recherche visible à l'international, la Bretagne vise une recherche qui dynamise le territoire dans toutes ses composantes et sa capacité renouvelée d'innovation. Pleinement associées à leur implantation territoriale, les forces de recherche doivent avoir un lien organique avec le tissu local, au premier rang desquels le tissu économique, et engendrer une création d'activités par ce biais. La mise en place d'une stratégie de spécialisation intelligente répond à titre d'exemple à ce besoin.

Indicateurs possibles : Renvoi au SRDEI

Leviers :

- renforcer la place de Ouest Valorisation dans le paysage
- soutenir la naissance d'une fondation UEB, selon les propositions du Medef et de la CCIR.
- soutenir fortement l'installation du siège national d'IFREMER en Bretagne, jardin océanique par excellence
- L'appui des technopoles, PF et infrastructures.

3. Une région organisée

3.1. Une « grande université » bretonne pour mobiliser et dynamiser le système régional de l'enseignement supérieur et de la recherche

AMBITION

La création d'une université fédérale en Bretagne devrait, au-delà du fait d'affirmer une identité forte au niveau international, permettre de dynamiser intelligemment le système régional de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il en va de la visibilité de ce système et de son pouvoir d'attraction. Dépassant les clivages, elle a toute vocation à investir pleinement ses capacités fédératrices dans les domaines de la recherche et de la formation.

A développer : dévolution grade de docteur, cotutelles internationales, dévolution documentation ...

3.2. Des stratégies complémentaires et cohérentes

AMBITION

Le SRESR fournit un cadre stratégique, inexistant aujourd'hui, qui prend place, en toute cohérence, aux côtés des différents périmètres et instruments d'intervention, qu'ils soient régionaux ou autres. Il doit permettre de surcroît d'affirmer une gouvernance de ce

champ revisitée, reposant sur un couplage entre instances de dialogue et traduction contractuelle par objectifs.

Leviers :

- mettre en place une Conférence régionale de l'ESRI, fédérant tous les acteurs
- mettre en place une déclinaison par site de la stratégie régionale et conduire un suivi régulier des modalités de mise en œuvre